

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 8

Artikel: Travaux du mois de mars
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de laborieuse navigation. Il réunit immédiatement les plus vieux chasseurs du village, afin d'obtenir toutes les informations possibles sur les « hommes singes ». Il désirait avant tout connaître l'endroit précis où ils demeuraient et surtout l'arbre sur lequel ils avaient établi leur résidence, car ces animaux-là sont sédentaires, autant que peut l'être un orang-outang.

Le plan de M. Mayer

Ces terribles bêtes, qui avaient terrorisé la contrée, étaient pour les indigènes une constante menace, en sorte que M. Mayer fut accueilli comme un sauveur. Le chef d'un village voisin arriva avec trente hommes qui, comme lui, désiraient se joindre à la troupe qui allait entreprendre cette périlleuse expédition.

L'intention bien arrêtée de M. Mayer était de capturer les animaux vivants, et son plan consistait à faire une clairière de soixante mètres de rayon autour de l'arbre sur lequel vivaient les grands singes, afin de prévenir leur fuite à travers la jungle.

Quelques hommes furent immédiatement employés à faire des filets en fibres de rotin tressées et de grandes cages portatives très solides ; d'autres furent envoyés pour relever d'une façon très exacte la position des lieux où vivaient les « hommes singes », le plus discrètement possible, afin de ne pas donner l'éveil à ces messieurs de la forêt.

Lorsque ces différents ordres furent exécutés, un nouveau conseil fut réuni dans lequel M. Mayer expliqua comment il désirait que les choses fussent faites. Ses instructions devaient être suivies point par point, car sa grande préoccupation était de s'emparer des orangs sur leur arbre et de ne pas les laisser franchir le cercle formé par les arbres abattus. Un orang ne voyage bien que sur les arbres ; à terre, il se meut difficilement, ses jambes étant trop courtes et trop faibles en comparaison de son énorme tronc et de ses bras. Ceux-ci sont très longs et très forts : étendus, ils mesurent presque le double de la hauteur du corps.

La capture

Ces terribles animaux sautent de branche en branche et d'arbre en arbre avec une rapidité surprenante, et leur allure est presque égale à celle d'un cheval au trot. Se laissant glisser des branches supérieures aux plus basses, ils s'y suspendent d'une main, tandis que de l'autre ils saisissent leur victime. L'homme pris par un orang a peu de chances d'échapper, étant donné la force extraordinaire de ces animaux ; appréhendé par le cou, il meurt en quelques secondes. Leur attaque est très rapide. Si on les moleste lorsqu'ils sont à terre, ils jetteront leurs grands bras en avant, saisissent leur agresseur, le tirent à eux, le mordent aux omoplates et au cou, et la mort est presque instantanée. C'étaient ces formidables brutes que le vaillant explorateur se proposait de capturer.

Le lendemain de son arrivée, M. Mayer, accompagné d'une petite armée qui avait été levée dans le village, parti dans la direction de l'arbre que les éclaireurs avaient signalé comme étant la demeure des orangs. Après une marche difficile dans la brousse, la troupe put s'avancer jusqu'à une quarantaine de mètres de l'arbre sans éveiller l'attention des hommes singes, mais à ce moment une sorte de rugissement se fit entendre et l'on put apercevoir la tête et les épaules d'un orang. Il devait être très grand. Son poil était rougeâtre et ses dents

jaunes. La brute était furieuse et rugissait avec colère contre les intrus qui envahissaient sa retraite.

A dix mètres des orangs-outangs

Entre temps les indigènes avaient commencé à abattre les arbres, et le travail de dégagement s'effectuait avec beaucoup d'ordre. Son fusil à la main, prêt à tirer au moindre mouvement, M. Mayer s'avança vers l'orang qui bondissait dans son arbre en poussant des rugissements de fureur. En arrivant à dix mètres de son arbre, M. Mayer et ses compagnons purent parfaitement voir les deux orangs. Le travail d'abattre était terminé, et l'arbre où demeuraient les deux grands singes était isolé. sans que les intrépides chasseurs aient eu à tirer un seul coup de feu.

Les cages et les filets furent préparés. M. Mayer fit assembler non loin de l'arbre des feuilles mortes et des branches sèches auxquelles on mit le feu. Un épais nuage de fumée s'éleva, ce qui força les orangs à se réfugier au sommet de l'arbre que les hommes maintenant devaient abattre ; ce n'était pas le moindre travail de l'expédition.

Lutte tragique

Soudain, les hommes occupés à cette besogne périlleuse, bondirent en arrière, un craquement se fit entendre, et avec un long cri des orangs, l'arbre s'abattit sur le sol, entraînant avec lui les deux animaux qui s'étaient enlacés. Dans le choc occasionné par la chute, les deux singes s'étaient lâchés, et les filets étant lancés, ils furent capturés, chacun dans un filet séparé.

C'est alors qu'une lutte tragique commença. M. Mayer sentit tout à coup sa jambe serrée comme dans un étau.

Quatre victimes

L'orang était parvenu à passer un de ses grands bras à travers les mailles du filet, et attirait le chasseur à lui. S'accrochant à une branche, M. Mayer chercha à se dégager, mais avec un bruit sec sa jambe fut brisée dans cette formidable étreinte. Un brave indigène, voyant le danger, bondit en avant, et frappant le bras de l'orang, il le força à lâcher prise ; M. Mayer était dégagé, mais la terrible griffe était maintenant sur son sauveur, et quelques minutes après, il était mort, le cou rompu et les bras brisés.

M. Mayer s'était évancoui. Lorsqu'il revint à lui, on lui apprit que les deux orang-outangs avaient été solidement enfermés dans les cages, non sans avoir fait trois autres victimes.

Après son rétablissement, M. Mayer partit pour Singapour, accompagné de ses deux singes géants, dont il obtint un prix très élevé.

Certes, ils avaient failli lui coûter très cher.

Travaux du mois de mars

Apiculture. -- Suppression de toute ruche morte et conservation à l'abri des rongeurs. — Nourrissement méthodique du 15 au 20 mars, deux fois par semaine, à raison de 200 grammes de sucre. — Réunir les ruches faibles en population.

Agriculture. — Terminer les travaux préparatoires aux semaines de printemps.

— Hergage des céréales par beau temps ; en terres fortes, donner deux ou trois façons à dix jours d'intervalle. — **Marsages** : semaines de céréales et plantes fourragères dans le nord ; **orge Chevalier** pour la brasserie, avec fumure potassique (200 k. chlorure de potassium) pour enrichir le grain en farine ; **orge commune ou carrée de printemps** (200 à 250 lit. à l'hectare) ; **trèfle incarnat ou trèfle rouge**, en terres riches (15 à 20 kil. à l'hectare) ; **sainfoin** en terrains secs, calcaires (400 à 450 litres de graines en goussettes, dans orge ou avoine), **luzerne** en bonnes terres, meubles, franches, profondes (20 à 25 kil. de graines à l'hectare), **trèfle ordinaire** (15 à 20 kil.) ; **lupin blanc** (80 à 90 kil.) ; **lupin jaune** (70 à 75 kil.), **lupuline** ou minette (15 à 20 kil.), en terres médiocres, sableuses, graveleuses, arides.

— Semis de mélanges fourragers par hectare : 1. **Moutarde blanche**, 15 kil., **vesces**, 160 kil. ; 2. **trèfle incarnat**, 32 kil., **my-gras d'Italie**, 50 kil. ; 3. **vesces**, 100 kil., **avoine** 100 kil. ; **fèves de marais**, 50 kil. — Semis en pépinière de choux fourragers (250 à 300 grammes par are fourniront le plant nécessaire pour un hectare). — Fumure des prairies avec engrains phosphatés et potassiques : en terres argileuses, argilo-siliceuses, 500 à 600 kil. de superphosphate, 200 à 250 kil. de chlorure de potassium ou 800 kil. de kainite à l'hectare ; en terres argilo-calcaires, augmenter les doses d'engrais potassiques ; scories de déphosphoration 8000 à 1000 kil. — **Plâtrage** des prairies artificielles (400 à 500 kil. à l'hectare).

Basse-cour. — Mettre les œufs à couver. — Soins aux poussins, leur donner des pâtes de mie de pain rassis trempée dans du lait, œufs cuits, durs, hachés menu, cresson de fontaine ou ortie cuite hachée avec mie de pain rassis. — Nettoyage et désinfection des poulaillers. — Nourriture abondante aux canelons, les préserver de l'humidité ; farine de maïs avec herbes tendres hachées, pousses d'ortie, sauge, laitues. — Ponte des dindes, enlever les œufs et les remplacer par des œufs de porcelaine. — Peuplement du colombier. — Aux lapins, herbes fraîches mêlées au foin sec.

Bétail — Dans les régions septentrionales, continuer l'engraissage intensif à l'étable ; donner farines, son et surtout pommes de terre cuites, pour hâter l'engraissage. — Mettre à l'herbage pendant les belles journées. — Aux vaches laitières, même régime en stabulation qu'en février. — Alimenter les jeunes veaux au maximum, engrasser ceux que l'on destine à la boucherie, avec un mélange de lait, pommes de terres écrasées, féculle et farineux. A défaut de lait, donner : graine de lin 0 k. 600 ; brisures de riz, 0 k. 280 ; farine de viande 0 k. 120, faire cuire sur un feu très doux. Le kilogr. de ce mélange revient à 0 fr. 25 et nourrit autant que 6 litres et un tiers de lait. — Préparer l'agnelage de printemps ; isoler agneaux et brebis, maintenir dans la bergerie une température douce. — Sevrer les gorettes âgées de 6 semaines à 2 mois. — Ration riche aux bœufs, avoine. — Faire saillir les juments, soumettre à un travail modéré celles qui ont mis bas en janvier et février. — Avec le retour des forts travaux, donner aux chevaux une ration plus nutritive : avoine, 4 kil. ; pommes de terre cuites, 15 kil. ; paille, 6 kil. ; menue paille, 5 kil. (200 grammes de sel par quintal). Prix de revient de la ration : 1 fr. 20 ; son et avoine en mélange, le matin, à midi et le soir.

Horticulture. — Achever la taille de tous les arbres fruitiers. — Grattage des vieilles écorces et sulfatage à la bouillie bordelaise. — Terminer les plantations ; avoir soin de préliner les racines des arbres à planter. — Roulage des pelouses ; enlever la mousse, fumer auparavant avec 700 kil. de scories de déphosphoration, 300 kil. sang desséché, 300 kil. de sulfate de fer en mélange, par hectare. — Découvrir et tailler rosiers tiges et francs de pied ou greffés bas et sarmenteux. — Diviser les plantes vivaces. — Activer la multiplication des plantes ornementales d'été. — A la fin du mois, semer sous châssis : reines marguerites, balsamines, oeillets de Chine, zinnias, pyrèthre doré, etc. — Labour et fumure du potager. — Semis : pois divers, fèves de marais, carottes, oignons, épinards, cerfeuil bulbeux, persil (en bordure). — Planter : ail, échalote, stachys ou crostes du Japon, asperges (griffes d'un an), bulbes et racines porte-graines. — Vers le 15 mars, découvrir et buter les artichauts. — Semis sur couches : melons, concombres, radis, carottes, pommes de terre hâtives, aubergines, tomates, piments. — Cultures forcées : laitues, asperges, fraisiers, champignons et barbe de capucin.

Sonnet

Deux petits roitelets, tout sautillants et frêles
Au fond d'un grand buisson firent leur petit nid.
Et le gentil bercneau, dessous les branches grèles,
Par moi fut découvert avant d'être fini.

Les deux petits oiseaux, chantant, battant de [l'aile,
S'aimèrent gentiment sous le grand bois bénî,
Pour toute une saison devant s'être fidèles,
Et sans façon jouir d'un bonheur infini...

Mais, comme l'homme, hélas ! l'oiselet fait [souvent
De ces rêves si beaux, et partant si fragiles,
Que pour les renverser n'est besoin que d'un [vent...

Un jour, l'un d'eux fut pris, malgré son aile [agile,
Par l'épervier méchant... Alors l'autre courut
Se cacher sous la mousse, et d'être seul, mourut...

GAUTIER SANS AVOIR.

Menus propos

L'âge des souverains. — C'est Oscar II qui est maintenant le doyen des souverains d'Europe. Le roi de Suède, né en 1829, est dans sa soixante dix-septième année.

Viennent, après lui : François-Joseph, empereur d'Autriche, né en 1835 ; Léopold II, roi des Belges, né en 1835 : Charles I^{er}, roi de Roumanie, né en 1839 ; Edouard VII, roi d'Angleterre, né 1841 ; Abdul Hamid, sultan de Turquie, né en 1842 ; Georges I^{er}, roi de Grèce, en 1843.

Plus jeunes, nous avons : Guillaume, empereur d'Allemagne, qui a 47 ans ; Charles roi de Portugal, 43 ans ; Nicolas II, empereur de Russie, 38 ans Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, 37 ans.

Une ville en toile. — Au sud des Etats-Unis, sur l'océan Pacifique, la Californie étend ses plages et ses villes agrestes. L'une d'elles, *Tent City* (Villes de Tentes) est bien la plus cu-

rieuse des installations balnéaires où le confort moderne ait dit son dernier mot.

Figurez-vous une ville entière, uniquement composée de tentes, où chacun a son compartiment spécial, sa tente éclairée à l'électricité, meublée de bois laqué, avec eau pour la toilette, sonnettes électriques, téléphone, etc. Au centre de cette agglomération d'habitations minuscules (assez semblables à des chambres d'hôtel), se trouve une vaste salle à manger, restaurant des plus confortables, également établi sous une tente immense. Il y a aussi un salon de lecture et une salle de musique où « Sousa » et son orchestre ont donné des concerts fort suivis des Américains. La poste, le télégraphe, le téléphone y ont leur office.

Bref, cette ville en toile, faite vraiment pour une cure d'air, en même temps que l'on y prend des bains de mer, a une physionomie ségiciale qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Qui de nous n'a rêvé planter sa tente dans un site enchanteur, sur le sable fin d'une grève, lavée par les flots bleus ? Mais établir une ville entière, une ville balnéaire reliée entre elle par le téléphone, éclairée à giorno à l'électricité, c'est une fantaisie que l'Amérique seule pouvait se permettre, puisque ses parois légères abritent le confort le mieux compris et l'hygiène le plus satisfaisant. Un climat sec, exempt d'orages pendant la saison d'été, rend ce campement d'une grande sécurité.

Passe-temps

—o—

Solutions pour le numéro du 18 février :
Comblé : Quel est le comble de l'audace ?
Tomber des nues.

Quel est le comble de l'amabilité ? Caresser une idée.

Quel est le comble de la méchanceté ? Battre la campagne.

Récréations mathématiques : 1. Rien de plus simple que de prouver que quatre-vingt-dix-neuf plus un ne font pas cent. Il n'y a qu'à procéder comme suit :

4
20
19
1
44

2. Réponse : deux. C'est qu'en effet un de ces voyageurs s'appelait Chacun. Or, comme il fut le seul à cueillir une prune, il en resta naturellement deux.

3. Que dit-on de nerf ? Que c'est la moitié de dix-huit.

Premier rébus : Un grand abbé rempli d'appétit a traversé Paris.

Deuxième rébus : J'ai couché sous des orangers (o rangés.)

ENIGMES

Je fus, je suis, je serai, voilà mon existence ;
Je triomphe de tout, aidé de la constance.
Je suis le seul remède aux maux les plus amers ;
En me cherchant, lecteur, prends garde, tu me perds.

Sur mes ailes, lecteur, je monte jusqu'au ciel
Et vais me faire entendre aux pieds de l'Éternel.
Je détourne souvent les traits de sa colère
Qu'appellent trop, hélas ! les crimes de la terre.
Du mortel qui gémit sous le poids du malheur,
J'anime l'espérance et calme la douleur.
Qui que tu sois, lecteur, fais-moi ta messagère ;
La charge de tes maux deviendra plus légère.

Les hommes impunissants te trompent ici-bas,
Mon crédit près de Dieu ne te manquera pas.
On voit dans le passé l'effet de ma puissance,
J'entends partout l'écho de la reconnaissance.

CHARADES

On descend mon premier ;
On monte mon dernier ;
On fête mon entier.

Mon premier sur la terre et mon second aux [cieux,
De moi toujours on fait un être précieux.

Mon premier préserve les doigts de la jeune fille [laborieuse
Mon second fait l'ornement de sa tête,
Mon tout indique une profonde misère.

LETTRE PATOISE

Dos le Motie, heute fevrie déjeu cent chez.

En lai rédaction di *Pays di duemoine*.

Y ai yé chu in journal « le Paysain suisse » que les djuges d'Amsterdam aivā aititie in laicelie qu'avai botai de l'âve din son laicé, en diaint que de lai boine âve, ce n'âpe croueye, se colï ne fait de bin, colï ne fairait faire de mā. In'oejerô dire qu'âi lin réjon mais colï me raipoule enne farce qu'à t'auvu d'jue an un de mes vêjins dain mon djuene temps.

Enne belle neu, note Djosai allé révoyie mon vêjin Piera en eaquant en lai fenêtre.

Ye veite vite, Piera, ay ié lai moyou de t'es vaitches que veu étauffai » Ai sâte aivâ le yé, rite en l'etalie, ai peu trové la bête en boinne saintai.

Le lendemain maitin, comme ai velai allai tirie de l'âve pou matiai aivô son laicé devin de le moïnai ai. Porraintru ai trové que lai pompe de son pouche ne maîtraipe pu. Note Djosai y avai tiysisie in gros réti.

In veye farcou.

Extraits de la Feuille officielle

Alle. — Le 11 mars, à 12 1/2 h., pour passer les comptes.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires pour nommer deux taupiers.

Bressaucourt. — Le 4, à 2 1/2 h., pour passer les comptes.

Bure. — Le 11, à 2 h., pour passer les comptes et prendre une décision concernant le parcours des poules.

Coueve. — Le 25, à midi, pour nommer un conseiller.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale, le 25, après le service religieux pour passer les comptes et le budget, statuer sur une demande d'achat de terrains.

Dampfheux. — Le 11, à 2 h., pour arrêter le budget et passer les comptes.

Fregiécourt. — Le 11, à 11 h., pour procéder à la nomination du maire, de l'adjoint, de trois conseillers et du secrétaire communal.

Moëvier. — Le 25, à midi, pour arrêter la liste des ayants-droit aux parcelles, nommer les bergers et décider si l'on fera une avance d'argent à des propriétaires.

Roche d'or. — Le 4, à 2 1/2 h., pour nommer le secrétaire communal et le préposé à la tenue des registres du domicile.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.